

moindre poanteur, restent à la surface du sol. Ce labour bien fait est le meilleur de tous, parce que c'est celui qui divise le plus la terre et qui en mélange le mieux les molécules; mais il est le plus coûteux. On doit l'employer toutes les fois qu'il s'agit de défoncer les terrains destinés à être transformés en jardins ou en vergers. Les effets durent souvent un grand nombre d'années.

Dans cette sorte de labour on enlève souvent que les plus grosses pierres.

40. À fer pointu ou moins recourbé, et faisant un angle droit avec le manche, qui est généralement court.

Quelquefois, pour perfectionner le labour ou le défoncement fait avec la sorte de pioche dont il est question, on passe la terre au orible ou à la claie, et alors l'opération est aussi parfaite que possible; mais la grande dépense à laquelle elle entraîne ne permet de la faire que dans un petit nombre de cas et sur de petits espaces.

Nous devons faire observer que quoiqu'en principe général l'objet des labours soit la division, l'amélioration de la terre, cependant il est des cas où une trop grande division devient nuisible, comme nous le ferons voir plus bas. Un semis fait sur un labour trop parfait et trop profond manquera si le temps est sec ou chaud, tandis qu'il réussira sur un beaucoup moins bon. Les pépiniéristes ont depuis longtemps reconnu que les plantations faites sur les défoncements étaient d'une reprise plus incertaine que celles sur un simple labour, et que cela était d'autant plus sensible que la terre était plus légère. Il est beaucoup de lieux et de cas où il faut laisser tasser la terre après les labours, ce que les cultivateurs appellent *plomber*.

Avec les deux premières sortes d'instruments, on ameublisse la terre aussi parfaitement et aussi profondément qu'on le veut; il n'en est pas de même avec la troisième. Les avantages propres à cette dernière se rapportent principalement à la promptitude et à l'économie de l'opération; mais ces avantages sont tels que ce sont eux qui servent de fondement à la grande agriculture; nous voulons parler de la charrue. Sans charrue, nous n'aurions pas autant de blé ni du blé à aussi bon marché, et par suite autant de bestiaux de toute sorte. Nous devons donc nous étendre d'une manière plus particulière sur les labours auxquels elle donne lieu.

On dit qu'une terre est d'une charrue, lorsqu'elle contient juste la quantité de terre labourable qu'un attelage peut labourer dans le cours d'une année; or, ces terres se labourent les unes plus, les autres moins rapidement, de sorte que cette qualité varie selon les localités, depuis 50 jusqu'à 100 arpents.

Il doit y avoir plusieurs sortes de charrues et plusieurs sortes de labours.

Un ou plusieurs coutres attachés à la charrue, ainsi qu'un rouleau coupant, sont toujours utiles dans les fâches ou dans les terres fortes pour faciliter les labours.

Dans les terres légères, qui s'ameublissent aisément, on peut retourner à chaque raie une épaisseur assez considérable pour faire de larges sillons; dans celles qui sont fortes, on doit au contraire n'en prendre que fort peu, afin qu'elle se brise et se divise par sa chute. Dans ces dernières, on fait plus, on dirige les labours de manière à élever extrêmement la terre dans le milieu des planches, dans le but de donner écoulement aux eaux qui tombent dans l'intervalle de ces planches. Cette sorte de labour s'appelle *billon*.

Plus les billons sont étroits, et plus la terre devient promptement séchée, aussi sont-ils de beaucoup préférables aux autres dans certains sols humides et certaines années

pluvieuses. Dans le comté de Norfolk, en Angleterre, on les fait quelquefois seulement de deux rayons, et ils fournissent des orges de la plus grande beauté. Cette pratique se confond alors avec la culture par rangées.

Une observation qu'il convient de citer encore, c'est que de deux champs voisins et aussi semblables que possible par la nature de leur terre, celui qui aura été labouré en billons sera plus productif que celui qui l'aura été à plat. Celui qui aura été laissé brut pendant l'hiver le sera plus que celui qui aura été hersé et roulé immédiatement après le passage de la charrue. On doit en attribuer sans doute la cause à la plus grande facilité qu'a l'air agité de s'introduire et de s'accumuler dans les interstices qu'offrent la terre des premiers de ces champs, et en s'y décomposant, d'un côté, de déposer l'acide carbonique qu'il contient, ou qu'il forme, et de l'autre d'augmenter la quantité d'humus soluble.

On remarque souvent que le revers des sillons exposés au nord offre des blés fort mauvais, tandis que celui exposé au midi en donne de très-beaux, tout est puissant l'influence des abris.

Il est donc bon de diriger, dans beaucoup de localités, les rayons du midi au nord pour éviter ces inconvénients.

Les labours ont trois motifs principaux :

10. En divisant la terre, ils la rendent plus perméable aux racines des plantes, qui, s'étendant davantage, prennent plus de nourriture, et donnent par conséquent naissance à plus de tiges et à plus de fruits; ou à de plus grosses tiges et de plus beaux fruits.

20. Ils ramènent à la surface la terre végétale neuve, c'est-à-dire qui n'est pas encore en état dissoluble, et mélangent ses molécules de manière à les disséminer plus également.

30. En donnant une plus facile entrée à l'air, ils favorisent son action, pour rendre soluble une portion de terre, et produisent probablement d'autres effets que nous ne connaissons pas encore.

Ils offrent aussi l'avantage de rendre l'infiltration des eaux plus facile; mais comme ils favorisent aussi leur plus prompt évaporation, ce motif est compensé.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'excitation à propos de la sépulture de Guibord en terre sainte a continué jusqu'au jour où Mgr. de Montréal a jugé opportun d'intervenir et de donner un mot d'explication au public. On avait raison de redouter quelque catastrophe; de violentes menées s'étaient fait entendre et nul doute que quelques-unes se seraient réalisées.

Voici la lettre que Sa Grandeur Mgr. de Montréal a adressé à la presse :

Evêché de Montréal, 8 Septembre, 1875.

Comme il s'est passé, ces jours derniers, quelques troubles au Cimetière Catholique de la Côte des Neiges, je crois à propos de vous adresser ces lignes et les informations suivantes :

10. Des précautions avaient été prises pour que, si le corps que l'on a cherché à enterrer dans le Cimetière y était inhumé, contre les règles de l'Eglise, l'endroit où l'on avait déposé ce corps fut de suite interdit, et ne put plus être considéré que comme un lieu maudit, que l'on ne peut voir sans horreur l'air plus que personnel. Evêque se regarde comme strictement obligé de veiller à ce que les restes des bons enfants de l'Eglise reposent en paix, les uns à côté